



Loi de Finances 2020

Présentation Générale

“ 58 dispositions
Organisées autour
de 6 thèmes
principaux ... ”





Section 1
Retour sur les
réalisations de
2019

Loi de Finances complémentaire 2019

Le bilan de l'année

Une année difficile clôturée avec un budget d'Etat définitif loin des prévisions

 **14%**

Taux de croissance de 1,4% contre un taux prévisionnel de 3,1% pour l'établissement du budget initial de 2019

Amélioration de la fluctuation des taux de change

Fluctuation du prix du Baril de pétrole

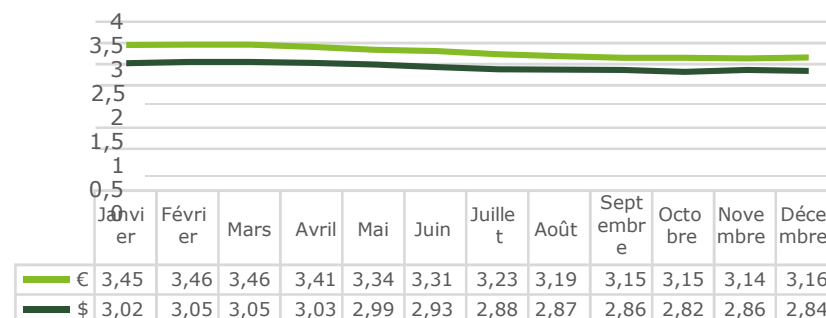
Hypothèse LF19	Avril 2019	Aout 2019	Septembre 2019
75\$	71,3\$	59\$	64,7\$

Hypothèse LF 20 : 65\$

2020 : **47.98 \$**

+1\$ dans le prix du baril de pétrole = +142 MTND de subvention

Evolution des taux de change € & \$



- 1291, MD Balance commerciale



6,3% taux d'inflation

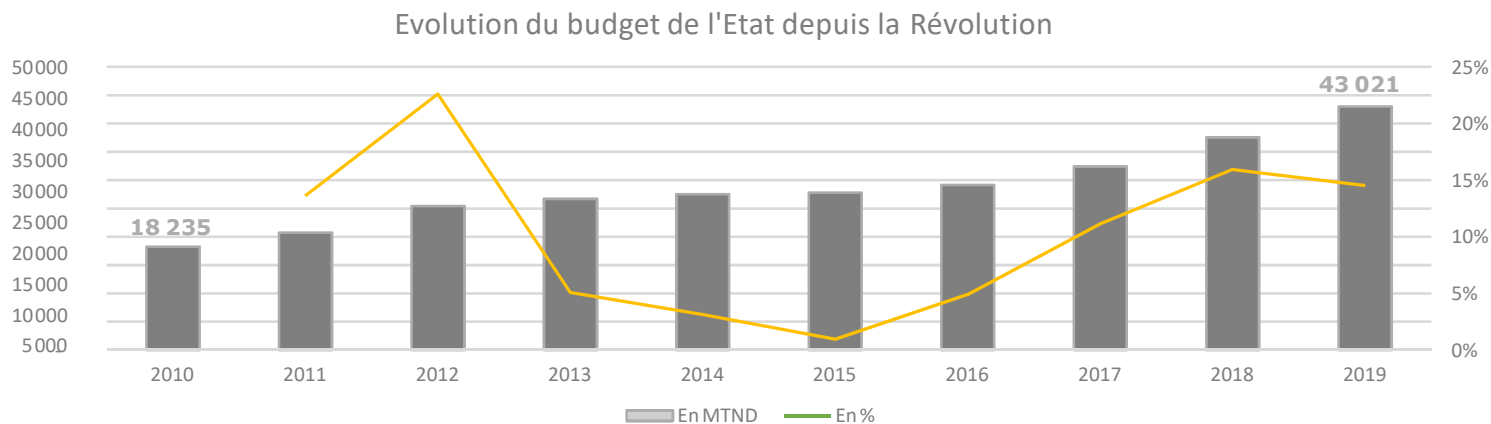


15,1% de chômage

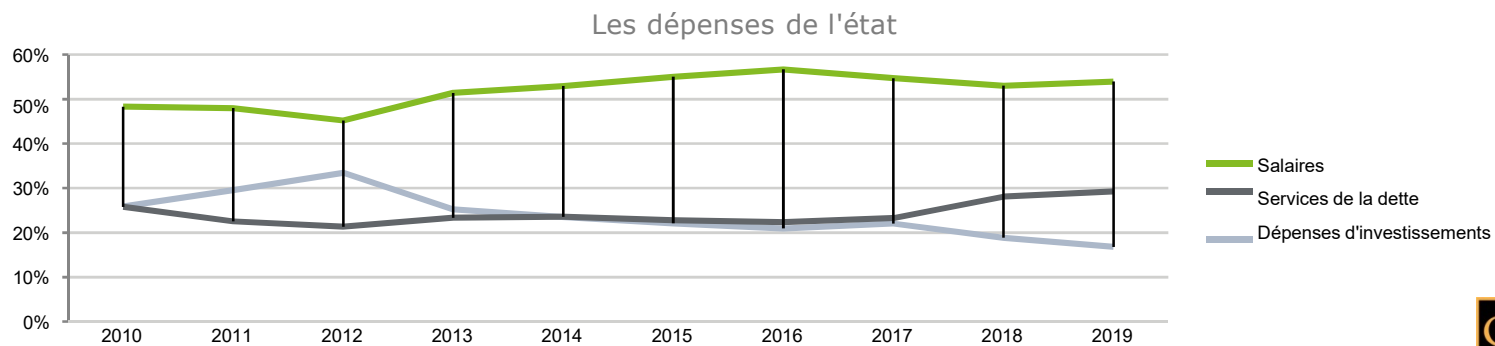
Source: INS données Novembre 2019

Loi de Finances complémentaire 2019

Evolution du budget depuis la révolution

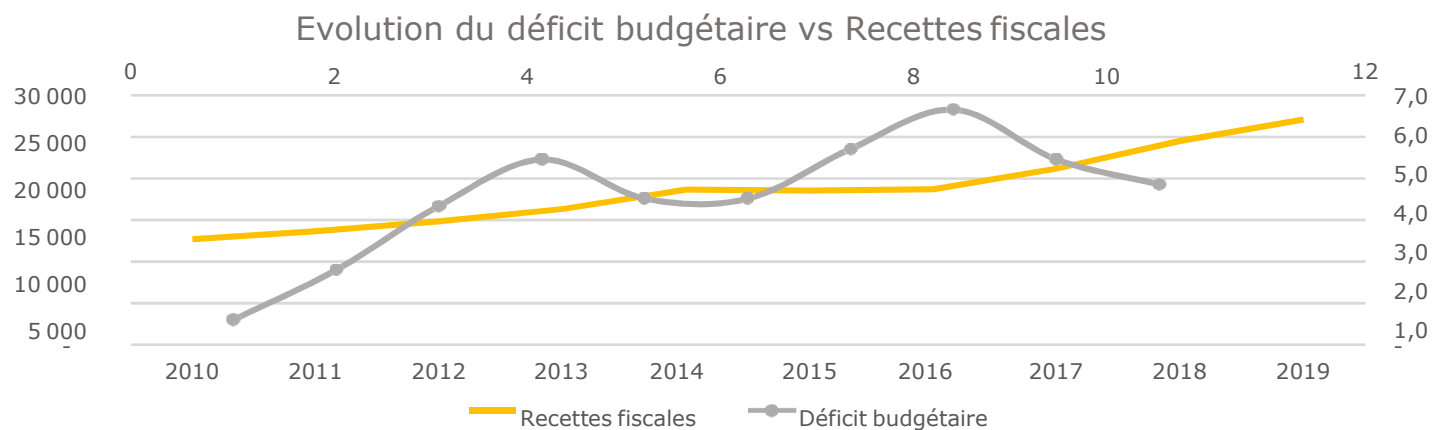
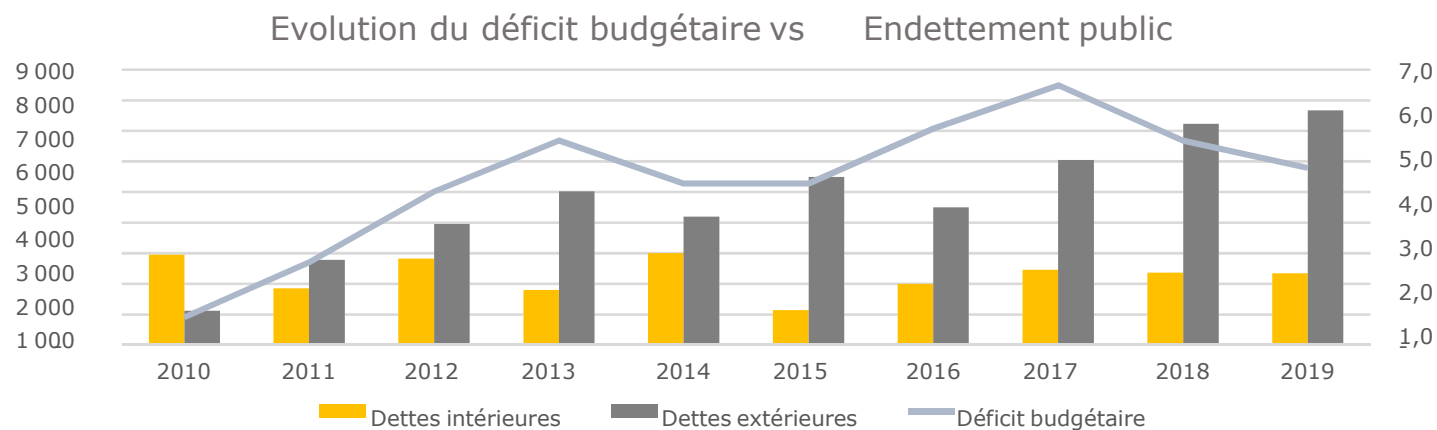


 **108 % entre 2011 et 2019**



Loi de Finances complémentaire 2019

Evolution du Déficit/ Endettement/ Recettes fiscales



Section 2

Le budget de l'Etat pour l'année 2020



Conjoncture économique Internationale

Fléchissement de la croissance mondiale

Révision à la baisse du taux de croissance mondiale

- Un taux de croissance de 3% pour 2019 soit le taux le plus faible depuis la crise financière de 2007-2008 contre un taux prévisionnel de 3,4% pour 2020 (3,6% en 2018).
- Selon l’FMI, cette baisse est expliquée par:
 - ✓ l’augmentation des obstacles au commerce,
 - ✓ l’incertitude qui entoure les échanges commerciaux
 - ✓ la situation géopolitique



Evolution de la croissance économique

(En %)

Régions	ANNEE 2018	prévisions du mois de juillet 2019		actualisations du mois d'octobre 2019	
		2019	2020	2019	2020
Monde	3,6	3,2	3,5	3,0	3,4
Pays avancés	2,2	1,9	1,7	1,7	1,7
Etats-Unis	2,9	2,6	1,9	2,4	2,1
Zone Euro	1,9	1,3	1,6	1,2	1,4
Japon	0,8	0,9	0,4	0,9	0,5
Pays émergents et en développement	4,5	4,1	4,7	3,9	4,6
Chine	6,6	6,2	6,0	6,1	5,8
Inde	6,8	7,0	7,2	6,1	7,0
Brésil	1,1	0,8	2,4	0,9	2,0
Russie	2,3	1,2	1,9	1,1	1,9
Afrique du Sud	0,8	0,7	1,1	0,7	1,1

Source : Perspectives économiques mondiales du FMI (Juillet et octobre 2019)



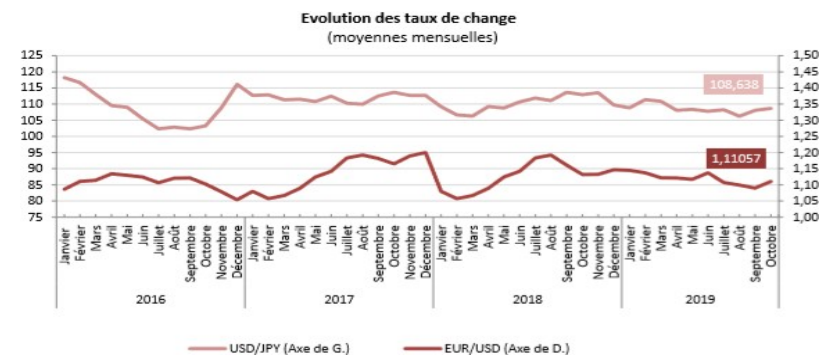
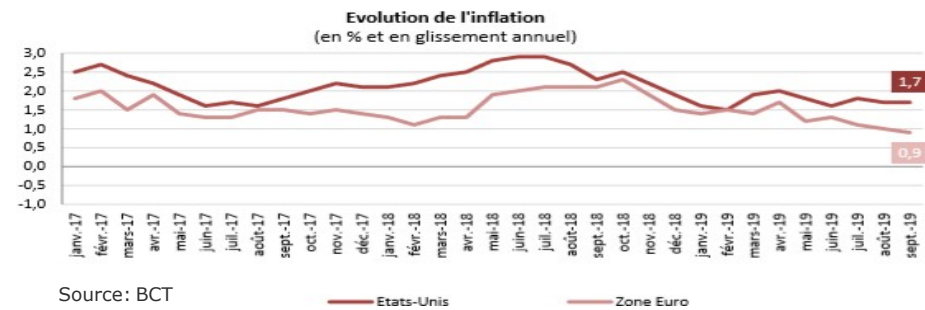
Le cours du Brent subit une fluctuation considérable tenue par la crise dans les pays du Golf: La moyenne de 2019 est de 64,4\$ pour le Baril (59,3 Aout 2019 ,62,3\$ en Octobre 2019) contre 60,5\$ prévisionnel pour 2020

Conjoncture économique Internationale

Fléchissement de la croissance mondiale

L'économie mondiale a été marquée par

- Une décélération de l'inflation durant le dernier trimestre de 2019 (notamment la zone EURO)
- Une légère amélioration du taux de chômage dans les pays industrialisés
- Une politique monétaire plus accommodante des principales banques centrales
- Une légère appréciation de l'€/\$.



Conjoncture économique Nationale

Risque inflationniste et politique monétaire restrictive



Une faible croissance (1,4%) malgré une reprise du secteur du Tourisme et les bonnes récoltes agricoles

Maitrise du déficit budgétaire à travers l'augmentation des recettes fiscales

Baisse de la production industrielle notamment dans les secteurs des industries manufacturières et de l'énergie.

Appréciation du dinar face aux principales devises due à la politique monétaire restrictive de la BCT et non pas à la croissance

La baisse du taux de l'inflation? Pas sur le court terme!

Incidence de la répression de l'économie mondiale sur la notre

	2019	2020	2021
Taux d'inflation	6,9%	6,5%	5,9%
Taux d'inflation sous-jacente	7,6%	7,3%	6,8%

- Un ralentissement de la production industrielle des principaux partenaires de la Tunisie (notamment la France et l'Italie)
- Les exportations en volume ont baissé de 3,8% durant 2019 (agriculture (-19,4%), mines et phosphates (-7,7%), textile, habillement et chaussures (-3,8%) et industrie mécanique et électrique (-1,2%)).

Conjoncture économique Nationale

Risque inflationniste et politique monétaire restrictive

LES POINTS POSITIFS

Baisse du besoin de liquidité pour les banques

- La politique monétaire restrictive de la BCT (notamment la hausse du taux directeur de la BCT) a eu pour impact l'augmentation des dépôts à vue et des dépôts à terme des banques de 4,2% et 3,7%.
- Les crédits à l'économie ont baissé grâce à une moindre demande de la part des particuliers (+1,3% en juin 2019 contre +8,2% en juin 2018) et des professionnels (+7,9% en juin 2019 contre +14,1 % en juin 2018).

Amélioration des réserves en devise

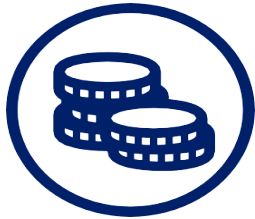
- La reprise du secteur touristique a impliqué une élévation des réserves en devises 87 jours d'importation en Juillet 2019, contre 98 jours en août et 106 jours au mois de Novembre).

Hausse des récoltes agricole

- Une récolte exceptionnelle d'huile d'olive en 2019 mais QUID de la crise actuelle et son impact sur l'économie nationale?

Le budget de l'Etat pour 2020

Les orientations du gouvernement



Renforcement des ressources propres

- Renforcement des recettes fiscales par l'amélioration de recouvrement et du contrôle et modernisation des systèmes d'information et des méthodes de lutte contre l'évasion fiscale.



Financement des projets publics s'inscrivant dans la politique du gouvernement et des travaux publics non achevés

- Recherche des moyens nécessaires pour matérialiser la politique de l'Etat dans les projets à vocation sociale (santé éducation...), l'investissement public dans les régions et les travaux publics non achevés.



Gestion du déficit budgétaire

- Maitrise du déficit budgétaire pour le ramener à 3% du PIB contre 3,5% en 2019 et 4,8% en 2018



Renforcement des principes de transparence et de crédibilité

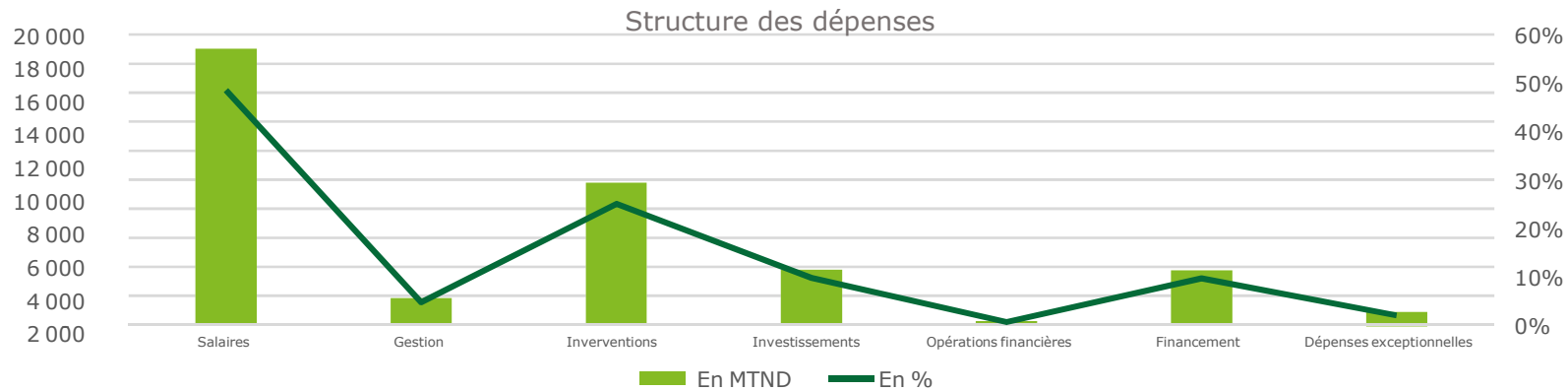
- Donner plus de crédibilité à la méthode de gestion du budget de l'Etat en adoptant une nouvelle structuration

Le budget de l'Etat pour 2020

Les dépenses

Redressement des priorités du gouvernement par la prise de certaines mesures dont notamment:

- 1. Limitation des recrutements dans la fonction publique à 7720 postes**
- 2. Réaffectation du capital humain en fonction des besoins**
- 3. Prise en considération de l'implication du rehaussement de l'âge de la retraite**
- 4. Maitrise des dépenses de gestion**
- 5. Finalisation des projets en retard**



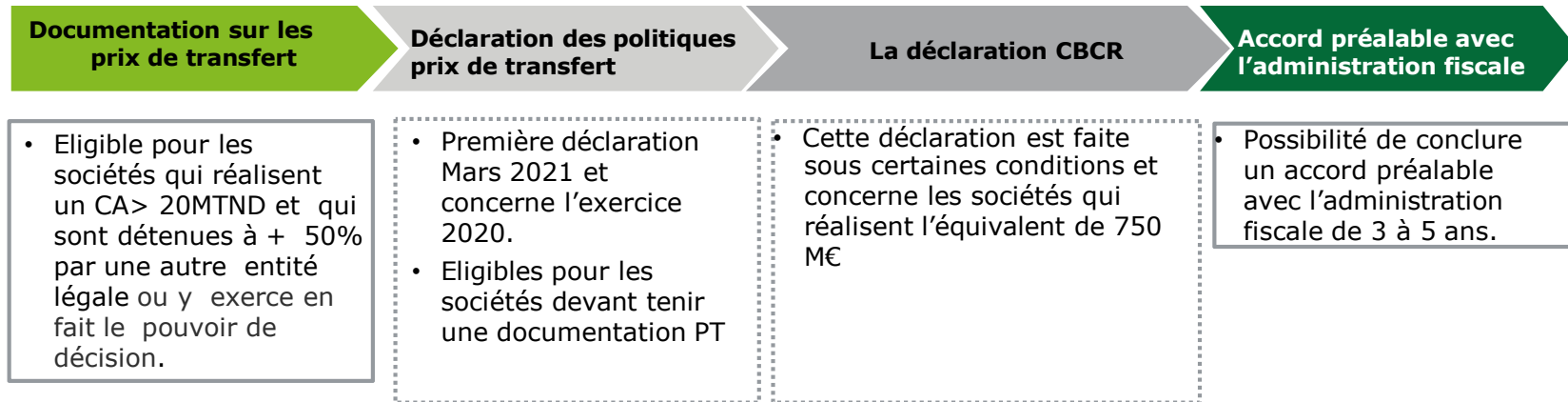


Section 3

Mesures fiscales adoptées
antérieurement et qui entrent
en application en 2020

Impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés

Les prix de transfert : c'est aujourd'hui



1 Les mesures relatives aux obligations déclaratives (politique prix de transfert et déclaration pays par pays) sont applicables aux exercices ouverts à partir du **01/01/2020**.

2 Les mesures relatives à la présentation de la documentation prix de transfert ainsi que les sanctions y afférents en cas de contrôle fiscal sont applicables à partir de **01/01/2020** pour les exercices notifiés à partir du **01/01/2021**.



Les anciennes mesures donnant leur effet en 2020

A ne pas oublier

Objet	Mesure
Exonération des revenus et bénéfices des sociétés nouvellement créées	Les entreprises nouvellement créées bénéficiant de l'exonération de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés pour une durée de 4 ans à partir de la date d'entrée effective en activité.
Institution du régime de la réévaluation légale des immobilisations corporelles pour les sociétés industrielles	Application du régime de réévaluation légale des actifs pour les entreprises industrielles au titre des revenus et bénéfices réalisés à partir de l'exercice 2019
Amortissement supplémentaire de 30% au titre de renouvellement d'actif	Les entreprises bénéficient d'une déduction supplémentaire au taux de 30% au titre des amortissements d'actifs acquis ou fabriqués dans le cadre d'opérations d'extension ou de renouvellement, de l'assiette de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt sur les sociétés dû au titre de la première année à partir de la date d'acquisition, de fabrication ou du commencement de l'utilisation, selon le cas.
Déduction de la base imposable de 50% de la plus-value provenant des opérations de cession des actifs d'exploitation, réalisées après 5 ans de l'acquisition et durant les exercices 2019, 2020 et 2021	Déduction de la plus value provenant de la cession des éléments d'actifs immobilisés dans la limite de 50% lorsque l'opération de cession a lieu après 5 ans à compter de la date de possession.

Sommaire

		Page
1	IRPP & IS	11
2	TVA et droits d'enregistrement	27
3	Contrôle et contentieux	38
4	Takaful assurance	43
5	Dispositions diverses	49
6	Dispositions avec effet sur 2020 et suivants	56



SOMMAIRE

Impôts directs

- ⌘ Art.26 : Extension de l' application du taux de faveur de 13 , 5 % aux services à haute valeur ajoutée
- ⌘ Art. 25 : Clarification des services pétroliers soumis à l' IS au taux de 35 %
- ⌘ Art.37 : Poursuite de l' encouragement des entreprises lors de l' admission de leurs actions à la bourse
- ⌘ Art.38 Octroi aux sociétés nouvellement introduite sur le marché alternatif d'une déduction dégressive des bénéfices imposables
- ⌘ Art.42 : Assouplissement des conditions du bénéfice du régime forfaitaire pour les personnes physiques établies en dehors des zones communales
- ⌘ Art. 39 : Exonération des salariés et des pensionnaires à faible revenu de la contribution sociale de solidarité
- ⌘ Art. 39 : Augmentation provisoire du taux de la contribution de solidarité applicable à certaines sociétés
- ⌘ Art. 39 : Annulation de la contribution exceptionnelle introduite par la LF 2019 (Banques, Assurances, Opérateurs Télécom, Pétrole et hydrocarbures)

SOMMAIRE

Impôts directs

- ⌘ Art.27 : Institution d'une redevance sur les ventes des logiciels informatiques et les services réalisés de l'étranger par internet
- ⌘ Art.43 : Mesures au profit des associations exerçant dans le domaine de la protection et de l'encadrement des personnes sans soutien familial
- ⌘ Art. 41 : Relèvement du plafond de la déduction au titre des parents à charge
- ⌘ Art.40 : Assouplissement des conditions de bénéfice de la déduction des charges des crédits logement
- ⌘ Art.29 : Clarification du champ d'application de l'article 15 de la loi relative à l'amélioration du climat de l'investissement
- ⌘ Art.44 : Exonération de l'avantage relatif au transport des employés dans les zones de développement régional de l'impôt sur le revenu
- ⌘ Art.46 : Généralisation de la réduction du taux de la retenue à la source de 15 % à 5% applicable aux rémunérations des artistes du cinéma et des titulaires des droits d'auteur et des droits voisins



SOMMAIRE

TVA & Droits d'enregistrement

- ⌘ Art.28 : Clarification des dispositions applicables aux dons en matière de TVA et des autres droits et leur harmonisation avec les conventions internationales
- ⌘ Art. 30 : Fixation de la date d'imposition des médicaments à la TVA
- ⌘ Art.31 : Report de l'application du taux de la TVA de 19% dû sur les ventes d'immeubles bâtis à usage exclusif d'habitation, réalisés par les promoteurs immobiliers
- ⌘ Art.36 : Extension de la suspension de la taxe sur la valeur ajoutée à certains intrants de l'agriculture et de la pêche
- ⌘ Art.35 : Soumission de l'accord des privilèges fiscaux et des régimes suspensifs en matière douanière au paiement des dettes constatées ou à la souscription d'un calendrier de paiement



SOMMAIRE

TVA & Droits d'enregistrement

- ⌘ **Art.43 : Mesures au profit des associations s' occupant des personnes handicapées et sans soutien familial**
- ⌘ **Art.23 : Adoption des moyens électroniques pour l ' enregistrement des contrats, écrits & mutations et pour le paiement des droits de timbre exigibles**
- ⌘ **Art.45 : Allègement de la charge fiscale en matière de droits d' enregistrement et droits similaires exigibles sur les acquisitions d' habitations et de terrains par les agents relevant des offices des logements des agents publics**
- ⌘ **Art.48 : Simplification des procédures de l ' enregistrement des marchés publics revêtant un caractère confidentiel**



SOMMAIRE

Contrôle & Contentieux

- ⌘ Art.24 : Institution d'un cadre juridique permettant l' échange des notifications et correspondances relatives à l' impôt entre l'administration fiscale et le contribuable par les moyens électroniques fiables
- ⌘ Art.33 : Habilitation de l'administration fiscale à utiliser les résultats des visites, perquisitions et constatations matérielles dans le cadre de la vérification préliminaire
- ⌘ Art. 34 : Prorogation des délais de prescription pour les déclarations fiscales néants
- ⌘ Art.32 : Révision du paiement exigible pour suspendre l'exécution des arrêtés de taxation d' office relatifs aux impôts non déclarés



SOMMAIRE

Assurance TAKAFUL

☪ **Art. : 22 - 11 Détermination d'un régime fiscal spécifique à l'assurance Takaful**

En matière des impôts directs:

En matière de TVA:

En matière de droit d'enregistrement et de taxe unique sur les assurances:

En matière des taxes parafiscales:



SOMMAIRE

Dispositions diverses

- ⌘ Art. Art.55 - 56 : Mesures pour le traitement de l'endettement des huileries et des exportateurs de l'huile d'olive
- ⌘ Art. 53 : Exonération de l'échelonnement des dettes des locataires de domaines agricoles
- ⌘ Art.51 : Harmonisation de l'intérêt de retard prévu par le code des douanes avec le taux de la pénalité de retard prévu par le code de la comptabilité publique
- ⌘ Art.52 : Prolongation de l'application des droits de douane exigibles exceptionnellement sur les produits d'origine turque de deux années supplémentaires
- ⌘ Art.49 : Poursuite de la procédure d'insertion des ouvrages en métaux précieux non poinçonnés dans le circuit économique
- ⌘ Autres mesures



Walid Chitara
GFH
Partner
E-mail : wchitara@gfh.com.tn
Tél :+216 71 90 14 97
Fax:+216 71 90 17 92

Ahmed Jabrouni
GFH
Chef de mission
E-mail : abjabrouni@gfh.com
Tél :+216 71 90 14 97
Fax:+216 71 90 17 92

Ahlem Ben Salha
GFH
Directrice Administrative et Fin
E-mail : abensalha@gfh.com
Tél :+216 71 90 14 97
Fax:+216 71 90 17 92

Mayssa Aboussacoud
Assistant senior
E-mail : maboussacoud@gfh.com
Tél :+216 71 90 14 97
Fax:+216 71 90 17 92

Ahmed Badri
GFH
Assistant senior
E-mail : abadri@gfh.com.tn
Tél :+216 71 90 14 97
Fax:+216 71 90 17 92

Bechir Boukhris
GFH